

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

13 mai 2020

---

**DIVERSES DISPOSITIONS URGENTES POUR FAIRE FACE AUX CONSÉQUENCES DE  
L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19 - (N° 2915)**

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 488

présenté par

M. Huyghe, M. Masson, M. Cattin, M. Forissier, M. Descoeur, M. Brun, M. Jean-Claude Bouchet,  
M. Gosselin, M. Cordier et M. Perrut

-----

**ARTICLE PREMIER**

À l'alinéa 1, substituer au mot :

« six »

le mot :

« deux ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Dès lors que l'urgence de la situation engendrée par l'épidémie de Covid-19 justifie le recours aux ordonnances, il semble essentiel que le gouvernement publie ces ordonnances dans un délai aussi court que possible.